OPÉRATION PORTS BLEUS À ANNABA

Immersion du premier récif artificiel en Algérie

Hier, les deux ports de pêche de la Grenouillère et de Chétaïbi, dans la wilaya de Annaba, ont vécu l'opération «Ports et barrages bleus 2016» destinée à nettoyer ces deux infrastructures socio-économiques de la pêche des déchets, des huiles de vidange et autres décombres. Sachant que 98% des échanges commerciaux passent par les ports.

La manifestation officielle, dont le but est de sensibiliser sur les actions à mener au quotidien pour la propreté des ports, a été présidée par le secrétaire général de la wilaya, Tewfik Mezhoud. Il était entouré des cadres de la Direction de wilaya du secteur dont le directeur Amara Ammi, du président de la Chambre de la pêche de Annaba et également vice-président de la Chambre nationale de la pêche et de l'aquaculture, Cherif Telli, de nombreux armateurs, patrons de pêche et marins pêcheurs.

D'importants moyens matériels et humains ont été mobilisés à cette occasion. Notamment des responsables et éléments de la Protection civile, de la Police algérienne des frontières, celle maritime et les gardes-côtes ainsi que la directrice de l'Entreprise de gestion des ports de pêche de Annaba. Etaient également présents les scouts musulmans, des élèves de l'école primaire An Nasr voisine, ainsi que les représentants de nombreuses associations de la société civile.

Cette manifestation qui concerne les 6 000 acteurs directs utilisateurs de plus de 700 chalutiers, sardiniers et petits métiers est intervenue au lendemain de l'immersion d'un récif artificiel au Cap de garde par les animateurs de l'association d'activités aquatiques «Hippone subaquatique». Il s'agit du premier récif du genre en Algérie.

La même opération devait concerner trois autres récifs artificiels. Elle a été reportée sine die pour cause de mauvais temps. Hier donc, même la météo défavorable caractérisée par une pluie fine n'a pas réussi à dissuader visiteurs et acteurs à venir nombreux participer à la 4e édition de la journée nettoyage des ports de pêche placée par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche sous le slogan «Ports Bleus pour une production durable et diversifiée» opération visant à revaloriser les ressources halieutiques.

Pour sa réussite à Annaba, la Direction de la pêche a mobilisé tous ses effectifs. Et pour cause, les deux ports de Annaba et Chétaïbi auxquels s'ajoute l'abri de pêche de Aïn Barbar approvisionnent la majorité des wilayas de l'intérieur en produits de la mer. Il reste, néanmoins, que plusieurs patrons de pêche et armateurs faisaient grise mine.

Sans faire dans le détail, ils ont fait état de difficultés, rendant impossible l'option développement du secteur. Ils ont cité à titre d'exemple les aides financières promises par l'Etat qui n'arrivent toujours pas alors que cette aide avait été décidée en 2014 dans le cadre du plan de développement de la pêche et de l'aquaculture. Ils s'interrogent toujours sur le gel des 10% de l'enveloppe financière de 1 100 milliards que l'Etat avait décidé de débloquer. «Nous attendons toujours cette aide. Débloquée, elle permettrait aux gens de la mer de procéder à la réhabilitation de plusieurs embarcations très mal en point.

Il y a également l'impossibilité financière de procéder à l'armement de 35 nouvelles embarcations qui n'ont pas pu activer ou entreprendre des actions de sauvegarde de l'environnement. D'où cette morosité apparente qui s'est installée sur nos deux ports. D'où le scepticisme clairement affiché par les pêcheurs.

Ce même scepticisme est relevé dans le milieu des acteurs directs de la filière de l'aquaculture qui n'a pas échappé à cette morosité. Alors que quatre entreprises spécialisées dans ce type de production étaient planifiées pour entrer en exploitation dès 2015, il n'en a rien été. Il faut dire que les investisseurs ou prétendus comme tels rechignent à s'engager financièrement, préférant compter sur le Trésor public.

Cet aspect a été dénoncé par Cherif Telli, président de la Chambre de la pêche. «Des zones pour l'élevage des crevettes et autres produits de la mer ont été retenues.

Malheureusement, les investisseurs préfèrent attendre de percevoir l'aide financière qui leur a été promise par le Trésor public », a déclaré ce vieux loup de la mer et patron de pêche à Annaba.

Ali Bouacha

LES AMBITIONS DU FCE

Oran, Silicon Valley algérienne ?

La délégation de FCE de la wilaya d'Oran a tenu hier à l'Hôtel le Méridien, la 2e édition des rendez-vous de l'entreprise sous le thème «Oran, Silicon Valley algérienne». Pour Salah-Eddine Abdessemed, vice-président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), «le défi que doit relever l'Algérie, c'est bien la création de plus d'entreprises. Notre pays compte près de 800 000 entreprises et doit dépasser le cap des 2 millions pour pouvoir diversifier son économie. Je rappelle qu'en Algérie, nous avons un ratio de 20 entreprises par 1 000 habitants».

Amel Bentolba - Oran (Le Soir) - L'intervenant estime que malgré le retard qu'enregistre le pays dans le domaine du numérique, «il faut savoir que nous avons un potentiel des ressources humaines destiné au numérique, avec environ 1,5 million d'étudiants universitaires dans la filière technologique, un domaine où tout va très vite et malgré le retard, nous pouvons nous rattraper».

Le défi à relever est, dit-il, celui de réussir à faire du numérique un véritable outil d'organisation et de performance pour apporter des réponses rapides et de qualité aux besoins des régions et des usagers. Evoluant désormais dans une économie ouverte, toutes les entreprises, surtout les traditionnelles, doivent maîtriser le numérique.

Ce dernier, qui connaît une révolution se voit néanmoins heurté par un vide dans la réglementation en vigueur dans notre pays, dira M. Salah-Eddine Abdessemed et d'ajouter «aujourd'hui au niveau du registre du commerce, il n y a rien de prévu pour ce domaine, l'ensemble des métiers des entreprises du numérique doivent s'auto-activer sous le parapluie de société de communication. De même pour la fiscalité qui doit s'adapter».

Pour Djilali Benahmed, délégué FCE à Oran, «notre classement dans le Global Innovation Index laisse penser que nous devons œuvrer pour soutenir nos talents dans leurs projets afin de devenir une référence dans le monde digital. La jeunesse et le dynamisme de notre population offrent aujourd'hui une vraie opportunité de devenir un champion du numérique.»

«Oran Silicon Valley algérienne» sera pour la ville, dira le wali d'Oran, une opportunité d'examiner les secteurs stratégiques et permettra ainsi de créer une forte valeur ajoutée.

Ainsi, plusieurs intervenants ont présenté leurs communications axées sur la révolution du digital, en évoquant les systèmes d'information, outil de performance, le numérique au service de l'économie collaborative, le M paiement moyen de paiement de l'avenir. Ainsi qu'une séance de travail consacrée au digital en Algérie.

A. B.

IMPORTANTES AVERSES ENREGISTRÉES À MILA

La Protection civile sur le qui-vive

La nuit de vendredi à samedi a connu d'importantes averses et des orages violents, dans toute la région, provoquant des inondations et des dégâts plus ou moins importants ; chose qui a mis toutes les unités de la Protection civile en alerte. Un communiqué publié par cette dernière fait état de la mobilisation et de l'intervention des unités de Mila, Ferdjioua, Oued Endja, Oued Athmania et Chelghoum Laïd, afin d'évacuer ou venir en aide à des familles dont les domiciles ont été inondés ou dégager des routes immergées. Ainsi, 51 foyers et 3 locaux de commerce dont le niveau d'eau a atteint entre 20 et 50 centimètres ont été secourus ; 2 véhicules bloqués ont été dégagés et des routes rouvertes à la circulation, entre autres, la RN 100 reliant Ferdjioua à Chelghoum Laïd-la RN 79 Ferdjioua-Oued Endja et enfin le CW n°05 Ferdjioua-Layadhi Barbès. Les interventions ont été effectuées au niveau des communes de Ferdjioua, Aïn Beïda Ahrich, Béni Guecha, Oued Endja, Ahmed-Rachedi, Aïn Tinn et Sidi Khelifa.

A. M'haïmoud

AÏN-TÉMOUCHENT

Installation de la commission chargée de l'opération de recensement

Le chef de l'exécutif a présidé une réunion qui a regroupé les cadres exécutifs pour expliquer le point relatif à la désignation d'un ingénieur expérimenté dans le domaine du recensement dans la population et de l'habitat.

En application aux instructions du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales au profit de toutes les wilayas du pays concernant les dispositions relatives à l'opération du recensement général de la population et l'habitat prévue pour le deuxième trimestre de 2018, le chef de l'exécutif a présidé une réunion qui a regroupé les cadres exécutifs pour expliquer en détail, le contenu de la correspondance ministérielle notamment le point relatif à la désignation d'un ingénieur expérimenté dans le domaine du recensement dans la population et de l'habitat. Son rôle consiste à suivre les affaires de la commission de wilaya et d'appliquer la coordination de toutes les opérations relatives à cette opération. Le wali, lors de cette réunion, a demandé à ce qu'on choisisse cette personne parmi les cadres de la programmation et du suivi du budget, le chef de l'exécutif a installé par la même occasion la commission de wilaya chargée du bon déroulement de cette opération de recensement à travers les différentes communes de la wilaya.

Elle est constituée du wali, comme président de commission, d'un représentant de l'Armée nationale populaire, un représentant de la Gendarmerie nationale, un représentant de la Sûreté de wilaya ainsi qu'un membre de chacune des Directions de la Drag, la Dral, la programmation et suivi du budget, l'agriculture, POS, la santé et la population, l'urbanisme, l'environnement, la formation et l'enseignement professionnels, l'emploi, l'éducation, l'habitat et le Dlep.

Le premier responsable a donné des instructions pour l'équipement total de la cellule ou commission de recensement ainsi que sur la périodicité des réunions, ne serait-ce qu'une fois par mois, qui sera clôturée par l'élaboration d'un rapport qui sera destiné aux ministères de l'Intérieur et des Collectivités locales et le ministère des Finances.

S. B.

RELIZANE

Un homme repêché sans vie à Aïn Rahma

Le petit faubourg de Meguadid, un douar relevant de la commune d'Aïn Rahma, est en émoi depuis l'annonce d'un drame ayant mis toute la population d'Ouled Bouali en consternation. En effet, un homme, marié et père de deux enfants, âgé de 45 ans, est mort hier après-midi, noyé dans un barrage au lieudit Meguadid. L'alerte a été tout de suite donnée par le voisinage qui a tout fait pour sauver le malheureux. Les hommes-grenouilles relevant de l'unité principale de la Protection civile de Bendaoued ont entamé des recherches qui ont duré plusieurs heures. L'homme a été repêché sans vie quelques heures après. La dépouille mortelle a été acheminée vers le service de la médecine légale de l'établissement hospitalier public Mohamed-Boudiaf du chef-lieu de Relizane pour autopsie. Une enquête a été aussitôt ouverte par la Gendarmerie nationale territorialement compétente pour élucider ce drame ayant occasionné la mort de cet homme.

A. Rahmane

OUM-EL-BOUAGHI

Des voleurs de cheptel et agresseurs d'automobilistes arrêtés

Les éléments de la compagnie de gendarmerie de Aïn M'lila ont agi sur informations qui leur sont parvenues par des citoyens dont l'attention a été attirée par des mouvements suspects de personnes au niveau de la région boisée de Bouzabil.

Selon le capitaine Siakhem, chargé de la communication au niveau du Groupement de la gendarmerie d'Oum-El-Bouaghi, cette opération s'est déroulée en date du 5 du mois en cours lorsque les éléments de la gendarmerie de Aïn M'lila ont reçu des informations leur faisant part de l'existence d'un groupe de personnes aux mouvements douteux aux abords de la forêt Bouzabil.

Suite à ces informations, les éléments de la compagnie de gendarmerie, secondés par leurs collègues de la section de sécurité et d'intervention, ont tout de suite cerné les lieux et investi la forêt pour saisir deux engins immatriculés à Oum-El-Bouaghi et Batna avec à leur bord 42 moutons. Trois individus répondant aux initiales Y.D., âgé de 45 ans, originaire de la wilaya de Khenchela, A. A., âgé de 24 ans de Aïn M'lila et C. M., 48 ans de la wilaya de Mila, ont été arrêtés après avoir essayé de prendre la fuite à la faveur de la densité de la forêt. La victime de ce vol étant C. A., âgée de 48 ans, un maquignon habitant la région de Batna.

Sur instruction du parquet de Aïn M'lila, les trois malfaiteurs, les deux véhicules ainsi que les moutons récupérés ont été remis aux éléments de la gendarmerie du groupement de Batna qui ont déjà ouvert une enquête sur cette affaire.

Moussa Chtatha